

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JUSTICE

**DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE
SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION**

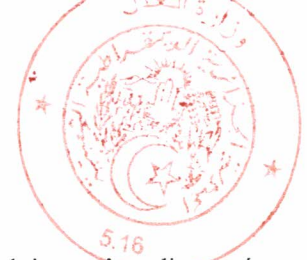
5.16



AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion, Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale, Sous Direction du Recrutement et de la Formation, lance l'ouverture du concours de recrutement, au profit de ses établissements pénitentiaires, selon le tableau ci-après :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Filière exigée	Nombre de Postes budgétaires ouverts		Autres conditions
				hommes	femmes	
Officier de rééducation	Concours sur épreuves	Licence de l'enseignement Supérieur ou un titre reconnu équivalant	- Droit ou sciences juridiques et administratives, - Sciences économiques, - Sciences de gestion, - Sciences Financières et comptabilité, - Psychologie option ".clinique ", - Sociologie option " déviance et criminologie", - Informatique.	100	20	- Etre de nationalité Algérienne depuis (5) ans au moins, - Avoir accompli le service national ou en être dispensé pour des raisons autres que médicales, - Avoir une taille minimale de 1,66 m pour les candidats et 1,58 m pour les candidates, - Présenter une acuité visuelle totalisant 15/20 ^{ème} pour les deux yeux, sans correction par des verres ou lentilles de contact, et sans que l'acuité minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10 ^{ème} , - Avoir les aptitudes physiques et psychiques compatibles avec l'emploi postulé, - Etre âgé de 30 ans au plus à la date du concours de recrutement, - Avoir satisfait à l'examen médical et psychologique, organisé par l'Administration Pénitentiaire. *Les candidats définitivement admis au concours doivent suivre avec succès une formation spécialisée d'une durée d'une année, et s'engagent à rejoindre les postes de travail ou ils seront affectés, en fonction des besoins de l'administration.
				120		
Agent de rééducation	Concours sur épreuves	Niveau 3 ^{ème} année secondaire accomplie ou un titre reconnu équivalent	/	1180	100	
				1280		



Les dossiers de candidature aux concours de recrutement doivent comporter les pièces suivantes:

- Une demande manuscrite,
- Une (1) copie de la carte nationale d'identité,
- Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'étude ou de formation,
- Une (1) copie de l'attestation justifiant l'accomplissement ou le dégagement du candidat vis-à-vis du service national (le candidat ne doit pas être dispensé pour des raisons médicales) ,
- Un certificat d'acuité visuelle délivré par un médecin spécialiste en ophtalmologie justifiant une acuité visuelle totalisant 15/20^{ème} pour les deux yeux, sans correction par des verres ou lentilles de contact, sans que l'acuité minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10^{ème},
- Un certificat de toise délivré par les services de la direction générale de la sûreté nationale, justifiant d'une taille minimale de 1,66 m pour les candidats et 1,58 m pour les candidates,
- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat, téléchargée sur le site de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion www.dgapr.mjustice.dz ou de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (www.concours-fonction-publique.gov.dz) ou (www.dgfp.gov.dz) , (Modèle n° 01) ,
- Une quittance qui justifie le versement des frais de participation au concours, **d'un montant de (300,00) DA pour le grade d'Officier de rééducation, et (200,00) DA pour le grade d'Agent de rééducation** , ces frais doivent être versés au :

* compte postal de la trésorerie centrale sous le N° = 3000- 50/52 au profit de la régie centrale de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°=597-756,

* Ou pour le compte de la trésorerie de la wilaya au profit de la régie centrale de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la réinsertion ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°= 597-756 .

Les candidats définitivement admis aux concours de recrutement doivent, préalablement, à leur accès à la formation spécialisée, compléter leur dossier administratif par l'ensemble des documents ci-après:

- Un (1) certificat de nationalité algérienne (jouir de la nationalité algérienne depuis cinq (5) ans au moins),
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et physiologie délivré par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé,
- Deux (2) photos d'identité,
- Une (1) fiche familiale d'état civil, le cas échéant.

Important:

* Pour les candidats fonctionnaires, joindre une autorisation de participation au concours et l'engagement de démission de son poste d'origine en cas de réussite (signés par l'employeur).

* Pour les diplômes équivalents aux diplômes exigés, joindre l'attestation d'équivalence.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers:

L'inscription au concours de recrutement se fera en même temps que le téléchargement du dossier de candidature (copie scannée) en ligne sur le site électronique de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion www.dgapr.mjustice.dz, le dossier (format papier) peut être envoyé à l'adresse suivante : **rue du 11 décembre 1960 El Biar- Alger**, et ce dans un délai de **quinze (15) jours ouvrables** à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite. 2022 **14** **سبتمبر**

Observations:

* Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscriptions ne sera pas pris en considération.